CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E54362** **VALABLE JUSQU'AU** **30/11/2027**

ÉDITÉ LE 23/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1997

Raison sociale : MENUISERIE BEAL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/10/2024

Capital : 120 000

62 CHEMIN DES CURTILS
01340 MONTREVEL-EN-BRESSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG 97 B 634 414 152 769 RM01

Siret : 414 152 769 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4300096

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR469316

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AR469316

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 04 74 25 42 05 **Fax :** 04 74 25 49 69

Portable : 06 87 13 06 03

Responsabilité légale :
F.P.M.G. (420 175 804) / GUICHON FABIEN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : menuiseriebeal@wanadoo.fr

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 864 572 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois	13	08/10/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/10/2026 08:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.